

Quel contrat social pour le 21^e siècle?

**Appel à
projets**

La Maison Rousseau et Littérature (MRL) a pour vocation d'articuler les échanges autour de la littérature sous toutes ses formes et de la faire circuler entre les générations. Installée dans la maison natale de Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) à Genève, la MRL vise simultanément à valoriser l'œuvre de l'auteur du *Contrat social* (1762) et sa pertinence pour le monde d'aujourd'hui. En lançant ce concours international et interdisciplinaire, la MRL souhaite récompenser les projets qui donnent au *Contrat* son visage pour demain, en imaginant un nouveau modèle de société adapté aux urgences contemporaines.

Du Contrat social en temps apocalyptiques

En affirmant le principe de souveraineté du peuple par la communauté de sujets libres, en prônant la libération de l'individu par l'éducation ou en dénonçant l'exploitation inconsidérée des ressources naturelles, Jean-Jacques Rousseau a contribué à définir les coordonnées de la politique moderne. Sa pensée se tient au plus près des préoccupations d'aujourd'hui. Crise climatique, inégalité des chances, érosion de la démocratie par l'effet des mutations technologiques, exclusions sociales, restriction des libertés individuelles et collectives : alors que notre société est menacée, il y a urgence à repenser un nouveau paradigme pour demain, un contrat social pour le 21^e siècle.

Nous vivons une époque de grands bouleversements. Famines, inondations, incendies, canicules : les effets catastrophiques des changements climatiques menacent notre existence même. La pauvreté, la guerre, la violence et les discriminations continuent de priver des millions de personnes de leurs droits les plus élémentaires sur les plans de la santé, de l'alimentation, de la sécurité ou de l'éducation. La montée des populismes et le repli identitaire détournent chaque jour davantage d'individus des valeurs de confiance et de solidarité qui cimentent l'humanité. Assurément, les défis démocratiques présents et à venir sont innombrables.

Le concours

Le concours international et interdisciplinaire veut promouvoir les projets qui interrogent le *Contrat social* à l'aune des urgences contemporaines et en dessinent son visage pour demain. En investiguant les pistes d'un nouvel ordre social au service de l'intérêt général, ce concours doit permettre de repenser collectivement l'écologie, la santé publique, la démocratie participative, la justice sociale, et tout autre composante importante pour le monde, afin de donner des impulsions concrètes pour un nouveau modèle de société. Adossée à l'une des questions jugées cruciales par Rousseau – contrat, obligation, bien commun, intérêt général, citoyenneté, amour des lois, gouvernementalité, propriété, sécurité, corruption, laïcité –, la réponse au concours, individuelle ou collective, peut épouser toute sorte de formes ou supports : texte théorique, œuvre d'art, film, projet pratique, etc.

Conditions de participation

Cette initiative internationale et interdisciplinaire veut susciter le plus grand engagement possible du public à l'égard des enjeux sociétaux, contemporains et futurs. Elle s'adresse aux jeunes comme aux adultes, aux artistes, aux universitaires, aux groupes de recherche interdisciplinaires, aux associations, aux écoles, aux organisations internationales et à toute personne intéressée.

Le prix

20 000 \$ pour les participants âgés de 25 ans et moins
20 000 \$ pour les participants âgés de plus de 25 ans

Les prix fourniront aux participants le temps et les ressources nécessaires pour formuler des propositions innovantes et pertinentes répondant à notre contexte contemporain de crises et d'instabilité. L'un des principaux objectifs sera de présenter les projets les plus intéressants à un public national et international, afin de partager les résultats de cet engagement collectif et d'inciter les générations futures à s'engager en faveur d'une société libre, participative et inclusive.

Le projet « Un Contrat social pour le 21^e siècle » a été initié par la MRL et la Fondation du Domaine de Villette et est soutenu par cette dernière.

Délais et calendrier

Les propositions sont acceptées du 16 janvier au 28 juin 2023.

Date limite de soumission : 28 juin 2023, à minuit.

[Les propositions doivent être envoyées via ce lien.](#)

Le jury

Les membres du jury appelés à désigner les lauréats ont été sélectionnés pour leurs compétences dans l'un ou l'autre des domaines des sciences sociales et politiques, art et culture, architecture et urbanisme, éducation, droit et économie, santé publique, sciences naturelles et de l'environnement, études de genre. Membres du jury : James Arvanitakis (Australie), Monika Bolliger (Suisse), Beatriz Botero Arcila (Colombie), Corto Fajal (France), Denise Ferreira da Silva (Brésil), Samia Henni (Algérie), Scott Langdon (Royaume-Uni), Maria Lind (Suède), Martin Rueff, président (France).

Contact

Patrick Gosatti
Concours Contrat social
contratsocial@m-r-l.ch
www.socialcontract21.ch

Maison Rousseau et Littérature
Grand-Rue 40
CH-1204 Geneva
www.m-r-l.ch